

L'ECHO DE **Gex**



☰ SOMMAIRE

03
GEX, MA VILLE

04
RETOUR EN IMAGES

06
LES ÉCHOS
DU CONSEIL

07
ACTUS : TRAVAUX

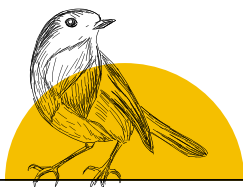
08
DOSSIER :
**VERS UNE GESTION
OPTIMISÉE DU
STATIONNEMENT
AU CENTRE-VILLE**

10
LES GEXOIS

12
**ZOOM SUR NOS
PRODUCTEURS
LOCAUX**

13
LA TRIBUNE
GEXOISE

14
AGENDA




À noter

Recensement de la population 2025

Depuis le 16 janvier et jusqu'au 22 février 2025 a lieu le recensement partiel de la population.

Trois agents recenseurs déposent et récupèrent des questionnaires dans des secteurs déterminés de la ville, un nouvel échantillon d'adresses à recenser étant tiré au sort par l'INSEE chaque année. Il s'agit de Messieurs Yacine STAMBOULI, Mustapha HAKKAR et Jean-Paul BOCCARD. Les personnes résidant dans les logements concernés par l'enquête ont été informées mi-janvier par le biais d'une lettre déposée dans leur boîte aux lettres.

L'agent recenseur, muni de sa carte professionnelle, remet des identifiants pour un recensement en ligne (méthode simple et pratique avec une réponse désirée sous 48 heures).

Les administrés ont également la possibilité de remplir et remettre leurs questionnaires sous format papier s'ils le souhaitent.

Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous, votre participation est donc essentielle. Répondre à l'enquête ne vous prendra que quelques minutes !

Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.



Édito



Chères Gexoises, Chers Gexois,

La municipalité, le personnel communal et moi-même vous renouvelons tous nos vœux de santé, de bonheur et de réalisation de vos rêves !

Dans le contexte social et institutionnel sans visibilité que notre pays connaît, au diapason d'un climat mondial terriblement tendu, gardons l'espoir d'une amélioration de la situation pour la France, et pour tant de peuples qui souffrent de la guerre, des dérèglements climatiques et de la radicalisation politique.

Une pensée particulière pour nos compatriotes de Mayotte dont chacun connaît la situation sanitaire et sociale tellement désastreuse. Le Conseil Municipal délibérera pour apporter concrètement une aide et marquer sa solidarité en votre nom.

Très amicalement,

Patrice Dunand

Maire de Gex, Président de Pays de Gex Agglo, Conseiller régional

Vacances d'hiver au centre de loisirs municipal « La Buissonnière »

Les prochaines vacances au centre de loisirs auront lieu du lundi 24 février au vendredi 7 mars 2025 sur le thème « Challenges kids ». Au programme : sorties, grands jeux, activités manuelles, jeux sportifs, tournois, ateliers cuisine... Les inscriptions ont lieu du 27 janvier au 14 février 2025 via l'Espace Citoyens.

➔ Renseignements : vie.scolaire@ville-gex.fr
Assistance à l'inscription en ligne : 04 50 42 25 45



Mairie de Gex, 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX - 04 50 42 63 00 - www.ville-gex.fr - mairie@ville-gex.fr / Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire et Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint / Nombre d'exemplaires : 7500 / Photos : commission Communication, Philophoto / Comité de rédaction : Ilona GALLAY, Emmy FIGAROLIO, Jérémie VENARRE, Sandrine TAISNE / Conception graphique et mise en page : Avantmidi / Impression : Gonnet Imprimeur

TRAVAUX

Renouvellement du réseau et des branchements d'eau potable

La Régie des Eaux Gessiennes va réaliser le renouvellement du réseau et des branchements d'eau potable situés rues de la Fontaine, du Château, Jean Perrier, ruelle de l'Église. Les travaux attribués au groupement d'entreprises SOGEA et RAMPA TP comprendront le renouvellement de la conduite de distribution et des branchements jusqu'aux compteurs existants y compris sur le domaine privé. Ils nécessiteront l'intervention des équipes techniques en terrains privés notamment en phase de préparation de chantier pour vérifier les modalités de reprise des branchements. La phase de travaux a commencé en janvier pour une durée de 7 mois. Pendant la durée des travaux, la rue de la Fontaine sera barrée à la circulation y compris pour les riverains du lundi 7h au vendredi 13h. La circulation sera rétablie pour le week-end.

➔ Retrouvez le compte rendu de la réunion publique sur le site de la Ville.

CULTURE

Nouveau : une billetterie en ligne !

L'année 2025 sera marquée par une évolution majeure dans le champ culturel gexois. Après un long travail de préparation, le service culturel de la Ville s'apprête à lancer une plateforme de réservation et paiement en ligne. D'ici la fin du mois de février, le public pourra se procurer des tickets d'entrée pour les spectacles via la billetterie qui sera accessible directement depuis le site officiel de la Ville www.gex.fr.

Le paiement s'effectuera en ligne depuis une plateforme sécurisée et un billet électronique sera envoyé sur l'adresse mail renseignée. Celui-ci pourra être imprimé ou présenté directement sur un smartphone aux agents du service culturel qui assureront l'accueil le jour J. La billetterie sur place restera également accessible pour chaque évènement, sous réserve de places disponibles. Ceux qui le souhaitent auront toujours la possibilité de réserver leur place par mail à culturel@ville-gex.fr ou par téléphone au 04 50 42 63 29 et se rendre en mairie pour procéder au paiement et retirer leur billet.



Nouvelle convention CHALET MAMMA MIA

Le chalet Mamma Mia, proposant au public un service de restauration légère et de vente de boissons au pôle de loisirs de la Poudrière depuis 2019, a récemment été soumis à la désignation d'un exploitant. À la suite d'un appel à candidatures récent et d'un processus de sélection, le conseil municipal a retenu, à nouveau, la SARL CV gérée par M. COLICCHIO pour la convention d'occupation temporaire du domaine public. Cette dernière a

été signée le 14 novembre dernier en présence de Patrice DUNAND, Maire de Gex, Président de Pays de Gex Agglo, Conseiller régional, de Benoît CRUYENNINCK, Adjoint à l'économie locale, de Jean-Christophe CUSIN, Directeur Général des Services, de Vincent LHUILLIER, Manager de commerces, et de M. COLICCHIO et son épouse. L'établissement est ouvert toute l'année, du mercredi au lundi, de 10h à 21h.

SANTÉ

Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes

Face à la hausse des coûts des mutuelles ces dernières années et alors que celles-ci augmentent encore leurs tarifs en 2025, la Région lance Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, une mutuelle santé accessible à tous. Ce dispositif offre la possibilité à tous les habitants qui en font la demande de bénéficier d'une mutuelle santé qualitative tout en préservant leur pouvoir d'achat. Les seules conditions requises sont de résider en Auvergne-Rhône-Alpes, de disposer d'un numéro de sécurité sociale et de ne pas être bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire (C2S). Les offres, élaborées avec 5 mutuelles reconnues de la Région, garantissent des tarifs attractifs et une meilleure couverture santé pour les habitants.

➔ Plus d'informations sur www.auvergnherhonealpes.fr/particuliers/mamutuelleregion

Vous Y ETIEZ



① 3 novembre

Journée paysanne

Les visiteurs ont pu profiter de nombreuses activités à l'espace Perdtemps à l'occasion de cet événement organisé par les Jeunes Agriculteurs du Pays de Gex : marché de producteurs, mini-ferme et bien d'autres.

② 11 novembre

Cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918

La Ville a commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 au square Colonel Arnaud Beltrame, rendant ainsi un hommage à tous ceux qui ont donné leur vie à la Nation durant la Première Guerre mondiale.

③ 15-18 novembre

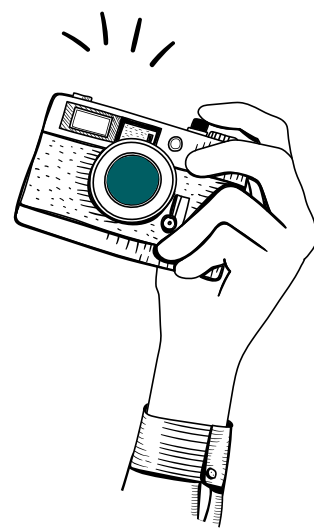
Salon des Vins & Gastronomie

De nombreux producteurs étaient regroupés à l'espace Perdtemps à l'occasion du traditionnel salon des Vins & Gastronomie, organisé par Pays de Gex Promotion Animation.

④ 1^{er} décembre

Cérémonie de la Sainte-Barbe

Le Centre d'Incendie et de Secours Gex-Divonne a célébré la fête de la Sainte-Barbe, sainte patronne des Sapeurs-Pompiers que nous remercions pour leur engagement sans faille au service de la population.



⑤ 4 décembre

Inauguration de Gex fête Noël

Le traditionnel programme de fin d'année Gex fête Noël a été inauguré avec un spectacle familial, suivi de nombreuses animations en centre-ville dont le superbe spectacle lumineux proposé par Cisame Productions.

⑥ 18 décembre

Kalinka, petite fille des neiges

Ce conte de Noël interactif a embarqué les enfants dans une merveilleuse aventure aux côtés des personnages et a été suivi de la visite du Père Noël, venu distribuer des chocolats.

⑦ 4 janvier

Cérémonie des vœux du maire

Discours du maire, retour sur les temps forts de l'année, animation musicale, buffet... Cet évènement emblématique a rassemblé plus de 500 personnes à l'espace Perdtemps.

⑧ 12 janvier

Concert du Nouvel An.

Plus de 250 personnes se sont déplacées pour le Concert du Nouvel An, assuré par l'Orchestre de la Musique Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ain, en présence de la mascotte « Pompy ».



Le Conseil municipal,

- décide de procéder à la télétransmission des actes de la commande publique soumis au contrôle de légalité ;
- autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 du budget commune ; dit que les crédits visés seront inscrits au budget 2025 lors de son adoption ;
- autorise Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 du budget bois ; dit que les crédits visés seront inscrits au budget 2025 lors de son adoption ;
- approuve la mise en place de la modification du protocole du temps de travail au 1^{er} janvier 2025 ;
- décide de créer dix emplois d'extras (agents de réception et de service) dans le cadre de l'accroissement temporaire d'activité lors d'évènement d'envergure ; précise que la durée des emplois n'excédera pas six heures par évènement ; habilite l'autorité territoriale à recruter des agents contractuels pour pourvoir ces emplois ;
- approuve l'instauration du régime indemnitaire des agents de la filière police municipale ;
- approuve les dispositions relatives à la prise en charge des frais de déplacement et de mission des agents territoriaux ; approuve les dispositions relatives aux remboursements des frais domicile-travail et le forfait mobilités durables ;
- approuve le renouvellement de l'adhésion de la Commune de Gex au service commun communautaire pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dit « service ADS » ; approuve la convention régissant les principes du service ADS entre la commune et la CAPG ; acte le principe du renouvellement de l'adhésion pour une durée de 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2025 ;
- approuve le projet d'avenant n° 2 à la convention d'occupation temporaire du domaine public signée par la SEM LEA aux fins de mise en place d'une centrale photovoltaïque sur les parkings de Chauvilly et du Turet ;
- approuve le projet d'avenant n°3 au marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux avec la société DALKIA ;
- approuve le projet de protocole d'accord tripartite avec ENGIE et DALKIA pour la fourniture de gaz naturel ;
- décide de renoncer partiellement à l'application des pénalités de retard au groupement d'entreprises KOMPAN / BRESSE PAYSAGE ; accepte un réajustement des pénalités à hauteur de 2 120 €, soit une remise des pénalités de 8 480 € ;

- déclare irrégulière l'offre de l'entreprise SDO CONSTRUCTION pour absence de pièces de la candidature pour le remplacement complet de la couverture de l'Espace Perdttemps ; attribue le marché à l'entreprise SMAC, pour un montant total de 1 015 000 € HT ;
- autorise la Commune à acquérir la propriété des Consorts EMERY, située 221 rue du Commerce, au prix de 676 000 euros ; dit que les frais annexes liés à cette acquisition seront supportés par la Commune ;
- approuve la vente à la CAPG du volume correspondant aux 40 places de stationnement dans le parking du Jura, à destination de P+R, pour un prix de 994 695 € HT ; de dire qu'un état descriptif de division avec constitution de servitudes sera établi préalablement à la vente, aux frais exclusifs de la CAPG.

L'investiture officielle du Conseil Municipal Jeunes

Élu en octobre dernier au terme d'une période de campagne électorale et de scrutin au sein des quatre



groupes scolaires gexois, le Conseil Municipal Jeunes s'est réuni pour la première fois le 26 novembre dernier, date de prise de ses fonctions.

De nombreux parents étaient présents à la salle des fêtes pour assister à l'investiture officielle des nouveaux Élus du CMJ.

L'investiture a été menée par le Maire Patrice DUNAND et ses élus encadrants du CMJ : Dominique COURT (Adjointe aux Affaires Culturelles et Jeunesse), Gérard IVANEZ (Adjoint aux Actions scolaires et éducatives), Virginie ZELLER (Adjointe aux Solidarités) et Odile CETTIER (Élue).

Durant toute la durée de leur mandat (2024-2026), les jeunes se réuniront régulièrement pour discuter ensemble de projets ou actions solidaires à développer dans la commune.

Erratum

Rafael PONTES PEDROSA est le 17^e membre du CMJ élu lors des dernières élections d'octobre dernier. Nous lui présentons nos excuses pour ne pas avoir mentionné son nom au sein du dernier numéro de l'Écho de Gex.



Pour davantage de détails, vous pouvez accéder aux procès-verbaux des conseils municipaux qui font l'objet d'un affichage et sont publiés sur le site www.gex.fr.

TRAVAUX

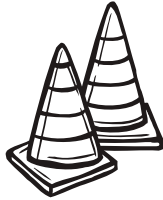
VOIRIE PITEGNY Juin > novembre



Un chantier de voirie conséquent de plusieurs mois a été réalisé à Pitegny par les entreprises Eiffage et Desbiolles, comprenant l'aménagement de nouveaux enrobés. Des trottoirs ont été créés tout le long de la voirie afin d'assurer la continuité de la voie piétonne sur la rue de Pitegny et ainsi sécuriser le cheminement piéton. Par ailleurs, l'ensemble des sources lumineuses dans le quartier a été remplacé par des LEDs dans le cadre du programme de maintenance, extension et modernisation du parc d'éclairage engagé par la Ville en 2022 dans l'objectif de réaliser d'importantes économies d'énergie. La fontaine, quant à elle, bénéficiera de travaux de rénovation d'ici quelques semaines et accueillera sa propre fresque sur la partie basse.

PASSERELLES DE L'ODAR Septembre > décembre

Deux passerelles pour vélos et piétons ont été installées avenue des Alpes de part et d'autre de la route au-dessus de l'Oudar. Les connexions avec la voirie ont été effectuées courant décembre, permettant aux usagers de les emprunter librement depuis les trottoirs. Déjà ouvertes au public, les passerelles feront néanmoins l'objet de derniers travaux au printemps : mise en place de barrières en bois et métal, déplacement de l'arrêt de bus, installation de la signalétique.



JARDIN DU SOUVENIR Octobre

La Ville a récemment réalisé des travaux d'aménagement sur le site du cimetière communal. Un Jardin du Souvenir supplémentaire vient d'être construit, dans la nouvelle partie du cimetière. Ce nouveau caveau de 2000 litres est représenté par une feuille en marbre sur laquelle des plaques pourront être apposées. La Ville met à la disposition des familles les plaques à graver vierges. À proximité, deux columbariums supplémentaires avaient été installés en 2019.

BÂCHES CHAUVILLY Octobre

À la suite d'une demande formulée par l'USPG Rugby et le Football Club du Pays de Gex, la Ville a entrepris l'aménagement d'un espace protégé devant le club house de Chauvilly avec la pose récente de bâches latérales autour du préau déjà existant. Celles-ci sont pilotées par des télécommandes et permettent ainsi de se protéger des intempéries. L'inauguration de ce nouvel équipement a été effectuée au début du mois de novembre en présence des deux clubs qui se sont vus remettre les télécommandes, permettant de piloter les stores à leur convenance.



NOUVELLE FRESQUE CTM

Octobre

À la suite des diverses fresques réalisées l'année dernière sur ses bâtiments communaux, la Ville a entrepris un nouveau programme fresques comprenant des réalisations supplémentaires. La première de cette série a été réalisée sur la façade des locaux du centre technique municipal. Ce travail a été confié à l'artiste GraffMatt venu de Chambéry (73) qui a mis en lumière le travail essentiel de nos agents techniques, qui œuvrent quotidiennement dans trois grands domaines d'activité : la voirie, le bâtiment et les espaces verts.

ESPACE DE LOISIRS MARIUS CADUZ Septembre > octobre

Un nouvel espace de jeux a été aménagé le long de l'avenue des Alpes, à proximité du centre Marius Caduz. Il est composé :

- D'un bloc d'escalade
- D'un nouveau jeu pour enfants
- D'agrès de street workout, similaires à ceux installés à l'espace Perdttemps en 2023, équipés de QR codes renvoyant vers des vidéos tutoriels.

L'ensemble de ces modules a été aménagé par les entreprises Kompan et Bresse Paysage.

Ces équipements ont été inaugurés le 5 novembre dernier, en présence de Patrice DUNAND, Maire de Gex, Président de Pays de Gex Agglo et Conseiller régional, de Bruno VUILMET, architecte du projet, de Dimitri CHAUVEL, représentant de l'entreprise Kompan, et de nos agents des services techniques.





ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE ET ENVIRONNEMENT optimisé du stationnement au centre-ville



Atelier de concertation avec les commerçants du centre-ville (5 novembre 2023).

En lançant l'opération Gex Cœur de Ville, la municipalité marquait la volonté forte de dynamiser les commerces du centre ancien tout en complétant une offre favorisant un parcours commercial à la hauteur de ses enjeux démographiques. Pour que le rêve devienne réalité et que ce parcours commercial ne soit pas un vœu pieux, des mesures accompagnatrices s'imposent et notamment en matière de gestion et de politique de stationnement dans tout le secteur du centre-ville pour, d'une part, proposer un cadre attractif à la clientèle cible et, d'autre part, répondre aux besoins d'exploitation de nos commerçants. La municipalité a donc mené, en 2024, une réflexion en ce sens avec le support d'un bureau d'études spécialisé pour établir un plan d'actions sur plusieurs années en recensant les changements, besoins et adaptations à apporter à la situation actuelle. Après une phase de diagnostic étudié par le bureau d'études, des sondages et ateliers de concertation et de travail

avec les commerçants, riverains, consommateurs et salariés sur le secteur ont été organisés pour déboucher sur un certain nombre de propositions d'optimisation et de partage des espaces.

LE CHIFFRE
400
répondants au sondage en format papier et électronique

Sans surprise, plusieurs défis, non forcément incompatibles, ont été mis en exergue et notamment entre les besoins et intérêts :

1. des résidents, plutôt consommateurs des stationnements en soirée et nuit mais avec un besoin d'apaisement des espaces de vie (mobilités sécurisées, îlots verts urbains propices à la détente)
2. des salariés, présents dans les espaces publics aux horaires de bureau
3. des acteurs économiques, avec des proi-

blématiques de livraison, de pratique clientèle de type stop-and-go (boulangerie, restauration rapide, pharmacie, banque...), de mise en place de terrasses (bars et restaurants)...

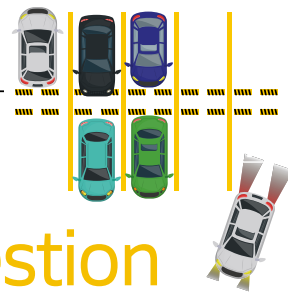
4. une clientèle souhaitant en journée et en soirée une offre de stationnement multimodal de proximité immédiate et sans entrave sur un parcours commercial apaisé et convivial.

Un plan d'actions à déployer dès 2025 et jusqu'en 2027

Issu du diagnostic sur le terrain et de la concertation élargie de 2024, un certain nombre de mesures a été retenu et sera mis en œuvre afin de répondre aux besoins et attentes des différents usagers et acteurs du centre-ville.

1. Faciliter la rotation et donc la disponibilité des places de parking

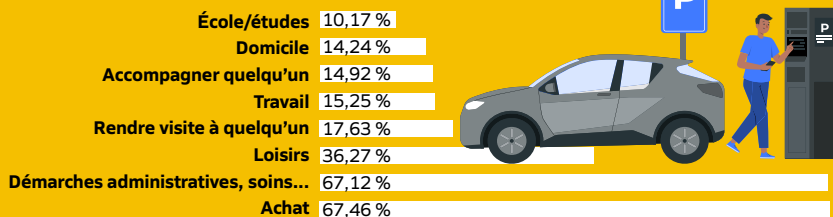
- Modification et simplification des zonages sur la durée de stationnement autorisée, notamment mise en concordance avec la typologie commerciale à proximité



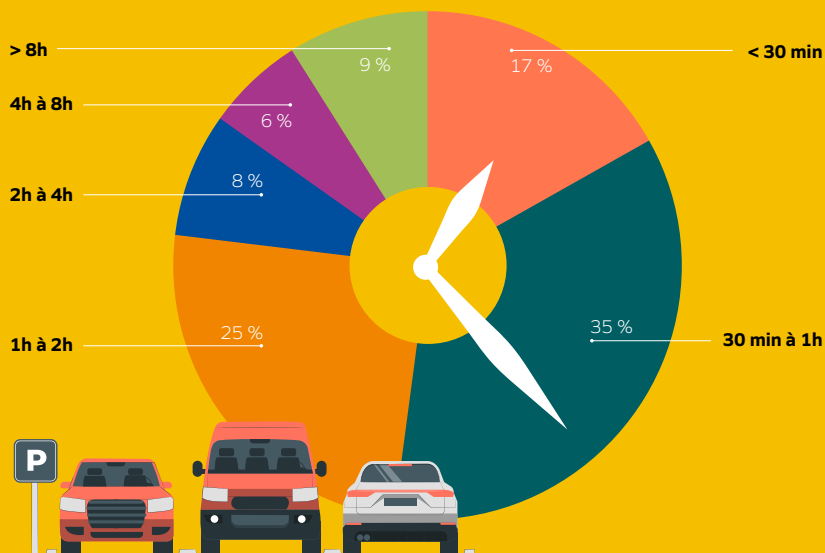
NEMENT APAISÉ : vers une gestion

Quelques points d'intérêt mis en valeur par le questionnaire

Pour quelle(s) raison(s) vous stationnez-vous dans le centre-ville de Gex ?



Combien de temps vous stationnez-vous ? 295 réponses



Les zones bleus et rouges répondent-elles bien à vos besoins ?

OUI 62 % **NON** 38 %

- Création de dépose-minute au niveau de la MJC et de la bibliothèque municipale
- Installation de bornes arrêt-minute sur des emplacements dédiés devant des commerces ciblés
- Création de poches de stationnement pour les 2 roues motorisés

2. Aménager des nouvelles structures favorisant les déplacements en modes doux (piétons, cyclistes) :

inventaire et mise en place de dispositifs de stationnement de cycles dans des zones clés, inventaire et positionnement de mobilier urbain additionnel si besoin et possible

3. Favoriser le partage des espaces entre acteurs et usagers :

- Installation de dispositifs de limitation de vitesse et de sécurisation des voies piétonnes et création d'îlots paysagers afin d'offrir un environnement apaisant
- Expérimentation à venir d'un dispositif de circulation « CVCB » (chaussée à voie centrale banalisée) permettant la coexistence entre piétons, cyclistes et automobilistes sur deux voies proches du centre-ville
- Aménagement de zones de livraison multi-usages pour les commerçants et donc partagées hors horaires de livraison.



En attendant le déploiement de toutes ces mesures (non exhaustives), le parking du Jura est à votre disposition à proximité immédiate de vos commerces et vous permet de stationner jusqu'à 2 heures gratuitement (+ de 80 % des usages). Des abonnements très attractifs et adaptés à vos différents besoins sont également proposés. Prochainement, un local vélo clos sera mis à votre disposition ainsi que 40 places P+R (en cours d'acquisition par Pays de Gex Agglomération).

SOLIDARITÉ

Un bilan positif pour le Téléthon 2024



Le 30 novembre dernier, le service culturel et les associations gexoises renouvelaient leur soutien à la cause de l'AFM Téléthon en organisant une journée sportive et solidaire sur divers sites répartis dans la ville. De nombreux participants ont rejoint cet élan de solidarité en participant à des activités et animations proposées par les associations : initiation aux échecs, danse, escalade, parcours sportif, quiz, séances de dictée, jeux, défi de natation...

Au total, 3 090,13 € ont été récoltés sur cette journée, recette composée des entrées, dons, bénéfices des buvettes, chèques de la Ville et des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).

Monsieur le Maire, au nom de la Ville, a remis un chèque de 800 € à l'AFM Téléthon, en présence de Yannick DEPRAZ, coordinatrice de l'association pour l'est de l'Ain. Les JSP lui ont également remis un chèque d'une valeur de 150 €. S'agissant du défi kilométrique organisé à la piscine municipale, ce ne sont pas moins de 48 participants qui se sont surpassés pour atteindre 63,05 km parcourus sur la journée. Merci à tous pour cette mobilisation et solidarité en faveur de l'AFM Téléthon !

Distribution des colis de Noël à Tougin

La traditionnelle distribution des colis de Noël a eu lieu le 17 décembre dernier au Centre Hospitalier du Pays de Gex. Comme chaque année, les résidents ont reçu leurs cadeaux personnalisés, confectionnés en fonction des goûts de chacun par les agents de chaque service et financés par les communes. Les élus des communes concernées étaient présents pour assurer la distribution et ont également pris part aux chants de Noël lancés par la chorale paroissiale. Monsieur le Maire Patrice DUNAND, Dominique COURT, Maire-Adjointe et Présidente de l'Amicale pour l'Animation du Centre Hospitalier, Virginie ZELLER, Maire-Adjointe aux solidarités, et Véronique GILLET, Maire-Adjointe au logement, ainsi que les bénévoles de l'Amicale pour l'animation du centre ont assuré la distribution.



HOMMAGE

Stèle à la mémoire de Loïc CHAPPUIS

Le 28 janvier 2013, Loïc CHAPPUIS, alors âgé de 24 ans, décédait accidentellement sur un chantier communal. Le 21 décembre dernier, la municipalité, en concertation avec la famille, a organisé une cérémonie de dévoilement de la stèle en l'honneur du jeune homme. Celle-ci a été érigée à proximité du camping municipal, sur les lieux du tragique accident. La municipalité renouvelle ses sincères condoléances à la famille de Loïc CHAPPUIS et à ses proches et leur transmet ses meilleures pensées.

NOUVEAUX COMMERCES

Coiffeuse à domicile

Coiffeuse bien connue des Gexois, Anne-Marie Areias a travaillé pendant plus de vingt ans au salon de la rue Zégut puis au Patio. Depuis novembre 2024, Anne-Marie s'est installée à son compte et a lancé son activité de coiffure à domicile. Elle se déplace donc chez vous et propose les mêmes services qu'un salon : coupes, permanentes, mèches, teintures... Elle coiffe aussi bien les hommes, les femmes que les enfants. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter sur son portable.

➤ Tél. : 06 16 17 83 92

Tchins : l'application pour vos sorties

Conçue pour offrir une nouvelle dynamique à la vie locale, l'application mobile Tchins regroupe une sélection de bars, cafés et lieux de vie pour aider les Gessiens à profiter pleinement de la région.

Que vous soyez en quête d'un café pour une pause détente, d'un bar ou d'un lieu animé pour découvrir de nouvelles saveurs, Tchins vous propose une gamme d'options adaptées à vos envies et vous permet de consulter les établissements les plus proches de chez vous.

Mais Tchins ne se contente pas d'être un guide de sortie puisqu'elle vous permet également de bénéficier d'offres partenaires exclusives, le tout à travers une appli 100 % gratuite. L'école est finie ?

Arrêtez-vous par exemple chez Pom'Violette pour le goûter de vos enfants, et profitez d'une boisson chaude ou d'un sirop offert !

➤ Téléchargez Tchins en flashant le QR code ci-dessus.



Thomas Gutfleisch : son livre porteur d'espoir



Thomas Gutfleisch, jeune homme de 37 ans originaire de Saint-Étienne et passionné de culturisme s'est installé sur Gex avec sa compagne en automne dernier. Après plus de 15 ans de pratique et une dizaine d'années de compétition en France et à l'international, champion de France et troisième en Europe, sa vie a basculé suite à un évènement survenu en 2024. Thomas Gutfleisch a été diagnostiqué avec un mélanome uvéal, une forme rare de cancer des yeux, généralement détectée chez des personnes plus âgées. En mai 2023, il a subi une opération lourde qui a conduit à l'ablation de son œil droit. Ce choc a bouleversé non seulement sa santé physique, mais aussi son quotidien. Contraint d'interrompre son activité professionnelle, une société qu'il avait fondée dans le coaching sportif, il s'est retrouvé face à une administration complexe sans suffisamment de soutien. Le combat contre la maladie a été difficile, et c'est à travers l'écriture, sur les conseils de sa psychologue, qu'il a trouvé une manière de se libérer et de partager son expérience. Son livre, « Mon nouveau regard vers l'avenir », qu'il a rédigé pour soutenir les

autres personnes confrontées à la maladie, transmet un message de résilience et d'espoir à ses lecteurs : « j'aimerais dire à toutes les personnes touchées de près ou de loin par la maladie et le handicap qu'elles ne sont pas seules ». Aujourd'hui, Thomas participe activement à la recherche auprès de l'Institut Curie, contribuant ainsi à l'avancement des connaissances sur cette maladie rare. Il a d'ailleurs fait le choix d'assumer pleinement son handicap en portant une prothèse blanche. Dans une société qui nous conditionne à rentrer dans un moule et où l'apparence prédomine, le sportif affirme au contraire que notre différence fait notre force : « à force de cacher nos différences pour rentrer dans des cases on oublie souvent qui nous sommes réellement ». Malgré les défis, il a réussi à reprendre sa passion pour le culturisme, réadaptant ses entraînements et ses compétitions. Cependant, le bouleversement qu'il a vécu l'a poussé à changer de métier et à s'installer dans la région, dans le but de repartir de zéro dans un cadre plus calme et serein et ainsi retrouver une nouvelle qualité de vie.

➤ « Mon nouveau regard vers l'avenir » est disponible sur Amazon.

NOUVEAUX COMMERCES

Therm'Energie

Le bâtiment communal des Entrepreneurs à l'Aiglette accueille Therm'Energie dans un de ses ateliers depuis août dernier. Créée par Jean-Pierre Prudentino, chauffagiste de métier, Therm'Energie est spécialisée dans l'installation et la maintenance de systèmes de chauffage, plus précisément de pompes à chaleur. Jean-Pierre Prudentino se charge donc de l'installation, de la mise en service et de l'entretien des pompes à chaleur, disposant des agréments et certifications nécessaires. Enfin, une partie importante de son travail est consacrée aux dépannages. Therm'Energie vous accompagnera donc dans vos projets avec la solution de chauffage la plus efficace et la plus économe en énergie.

➤ Tél. : 06 32 38 83 46 - www.thermeneur.com
contact@thermeneur.com



Ambiance Intérieure



La boutique Ambiance Intérieure a retrouvé son local historique et a rouvert ses portes en décembre dernier, après deux ans de travaux suite à l'incendie de 2022. Guilhem Zink, le propriétaire du magasin, et son équipe vous accueillent dans leurs nouveaux locaux et sauront vous conseiller dans vos projets d'aménagement intérieur. Ambiance Intérieure est expert dans la conception et la réalisation de cuisines, salles de bains, dressings..., et vous accompagnera également dans vos projets d'architecture d'intérieur. Vous trouverez là une belle gamme de mobiliers pour votre maison.

➤ Ouvertures : Lundi et mardi uniquement sur rendez-vous
Du mercredi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 19h
Le samedi : 9h - 17h
Étude des projets sur rendez-vous
894 Avenue des Alpes Tél. : 04 50 41 55 82
www.ambianceinterieure.com



Dans une société de plus en plus tournée vers la consommation de masse, il devient essentiel de redécouvrir les bienfaits des circuits courts et de soutenir les producteurs locaux. Découvrez les portraits de quatre producteurs gexois passionnés et contribuez à favoriser des pratiques agricoles plus responsables.

Erik PICARD, apiculteur « Les ruches Leone de Joinville »



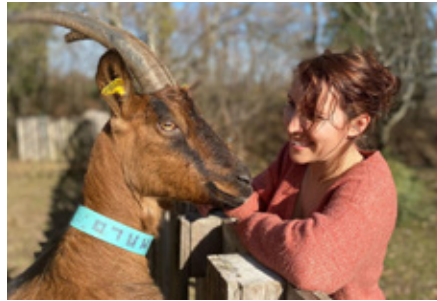
Depuis près de 10 ans, Erik PICARD produit à Gex, du miel de montagne, de fleur sauvage et de tilleul. Cet apiculteur passionné prend soin des abeilles avec bienveillance tout en pratiquant une apiculture respectueuse de l'environnement. Il possède une trentaine de ruches situées à 2 kilomètres de son domicile, au pied des montagnes, en bordure du parc naturel régional, lui permettant de produire du miel local, qui soit le plus pur et concentré.

Point de vente : tous les samedis matin à partir du mois de septembre entre 9h30 et 12h30 directement à son laboratoire (144 rue Leone de Joinville, 01170 Gex).

Jessica MASSELOT, productrice de savons - « Kaly Flore »



L'entreprise de savonnerie artisanale Kaly Flore créée par Jessica MASSELOT a vu le jour il y a 3 ans à Gex (Pitegny). Kaly Flore propose une large gamme de produits cosmétiques tels que des savons, crèmes, gels douche, sérums visage, déodorants, shampoings solides, mais aussi des bougies naturelles, des produits ménagers comme de la lessive,



des savons détachants et du liquide vaisselle ou encore des shampoings pour animaux. Tous les ingrédients sont sélectionnés avec soin et issus de l'agriculture biologique afin de proposer des produits naturels, bénéfiques pour le corps et respectueux de l'environnement.



Points de vente :

- Tous les lundis et mercredis en vente directe au laboratoire (573 chemin de Servette, 01170 Gex)
- Duvillard (Gex), La Grange du Pays de Gex (Prévessin-Moëns), Au petit bocal (Saint-Genis-Pouilly), dans la boutique de créateurs L'escale créative (arcades d'Ornex)
- Sur le site www.kalyflore.fr
- Sur de nombreux marchés artisanaux de la région
- Tout le mois de décembre dans la boutique éphémère au local des Quatre Vents (Divonne-Les-Bains)

François ASSENARE, agriculteur

François ASSENARE, agriculteur, dirige une exploitation agricole à Gex (Pitegny), depuis 2007, avec sa sœur. Transmise de génération en génération, la ferme existe depuis 1500 et bénéficie de 138 hectares de terre, dont 45 dédiés à la culture d'orge, de blé, de maïs, d'avoine, de tournesol et aussi de pommes de terre, sans compter les cultures fourragères. Les agriculteurs possèdent un troupeau de près d'une centaine de vaches montbéliardes à lait



et génisses, ainsi qu'une vingtaine de veaux, dont l'alimentation est directement produite sur l'exploitation. Depuis novembre 2021, l'exploitation s'est lancée dans un projet de fabrication et de vente d'huile de tournesol.

Points de vente :

- Les fins de journée et les samedis directement sur l'exploitation (420 route de Mourex, 01170 Gex)
- Duvillard, la boucherie Pelletier, le bar le Flush (Gex), le Restaurant des Bergers (Grilly), les fromageries Michelin, La Grange du Pays de Gex (Prévessin-Moëns)
- Sur quelques marchés artisanaux de la région.



GAEC ferme GROSFILLEX



Frédéric GROSFILLEX et Marie-Ange GRAS-LAVIGNE, agriculteurs passionnés, mettent un point d'honneur à offrir des produits locaux de qualité, en alliant tradition et savoir-faire. Ces fermiers, qui élèvent leurs vaches avec soin, ont choisi de transformer le lait directement sur l'exploitation. Ils fabriquent ainsi une gamme variée de produits frais et locaux, tels que des yaourts, faisselles, confitures artisanales, fromages blancs et fromages lactiques ainsi que du fromage à raclette.



Points de vente :

- Le samedi matin en vente directe sur l'exploitation (235 rue de l'Etraz, 01170 Gex)
- Duvillard (Gex) et la boutique de producteurs locaux Les 3 Petits Fermiers (Farges et Grilly).





LA TRIBUNE gexoise



GEX AVENIR 2020

Chères Gexois, Chers Gexois,

La Ville va prochainement se porter acquéreur d'une propriété remarquable dans le centre ancien, rue du Commerce. C'est un hôtel particulier, possédant un réel intérêt historique et une valeur patrimoniale indéniable pour la Commune, que nous voulions préserver.

L'ensemble de la propriété est conséquent. Elle se compose d'un ensemble bâti, les habitations et leurs dépendances, d'une surface d'environ 700 m². Mais aussi de deux jardins en terrasse surplombant Gex, avec une vue magnifique sur le Pays de Gex et le bassin lémanique, et un parc arboré de 5300 m². Le parc, classé en zone naturelle protégée, avait fait l'objet d'un emplacement réservé par la Ville au Pluih. Les bâtiments, eux, étaient déjà inclus dans le périmètre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Patrimoine » dont l'objectif consiste à protéger des biens pour des motifs culturels, historiques ou architecturaux.

Car l'hôtel particulier dont la belle façade en molasse verte donne sur la rue du Commerce date du XVIII^e siècle. Ses fondations sont probablement plus anciennes encore. Il a notamment été occupé au XIX^e par Charles Harent, ancien maire de la ville, qui a transformé Gex lors de ses mandats. Il possède plusieurs éléments remarquables comme des parquets anciens ou des fenêtres en vitraux. Quant au parc et aux jardins, ils recouvrent les ruines et le système de défense du château de Gex, construit au XII^e siècle et détruit par les armées genevoises en 1590.

Notre priorité pour le moment est la mise en sécurité des bâtiments. Ceux-ci sont dégradés, notamment la toiture qui n'est plus étanche, provoquant d'importantes infiltrations d'eau et de sérieux dégâts.

Des études seront lancées sur la destination et l'usage futur de ces biens, avec le souci du respect du patrimoine et en faisant en sorte qu'ils profitent à tous les Gexois.

**Pour Gex Avenir 2020,
Jérémy Venarre**



MIEUX VIVRE A GEX

En ce début d'année, nous tenons à vous adresser, au nom de la liste Mieux Vivre à Gex, nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de solidarité.

Que cette nouvelle année soit porteuse de projets constructifs, de dialogue et de prospérité pour toutes et tous. Nous restons à vos côtés pour défendre vos intérêts et contribuer, par notre engagement, au bien-être de notre commune.

Au moment où ce numéro de l'Écho sera publié, il restera environ douze mois avant la prochaine élection municipale. Douze mois durant lesquels le Maire et ses adjoints chercheront à vous convaincre que ce qui a été réalisé depuis 2020 est optimal et suffisant. C'est en substance ce qu'on pouvait retenir du discours tenu par notre Maire lors de la cérémonie des vœux le 4 janvier.

Sachez que si vous n'êtes pas d'accord avec ce constat, vous faites partie des "jamais contents". Une catégorie qui reste à définir mais qui nous intéresse beaucoup car nous sommes dans une approche constructive et pensons qu'il est toujours possible de mieux et plus faire en écoutant tous les habitants. N'hésitez pas à nous contacter pour améliorer ce qui peut être encore fait avant les élections et construire ensemble une alternative pour 2026-2032.

Concernant les pistes à envisager pour réduire les nuisances générées sur la route du col de la Faucille, 38 personnes ont répondu à notre sondage. Ce qui ressort en priorité des commentaires est une très forte exaspération des riverains devant ces nuisances et le sentiment d'une impuissance ou d'une présence bien trop faible des services publics. Du côté des suggestions, les mots Radar et Limitation sont cités 25 fois, Transport (en commun) 23 fois, Vidéo 22 fois, Piétons et Cyclistes 15 fois et Gendarmerie 6 fois.

Nous avons transmis ces résultats à notre Maire et ainsi qu'à l'adjoint délégué aux Espaces publics, Environnement et Travaux. Dans le cadre du travail en commission, nous suivrons avec attention la façon dont ce sujet sera traité et vous garderons informés.

Les résultats détaillés du sondage sont visibles sur notre site web : <https://www.mieuxvivreagex.com>

Bien cordialement, Vos élus : Vincent Bocquet (vincent.bocquet@ville-gex.fr) Muriel Charre (muriel.charre.01@gmail.com) Christine Garnier (christine.garnier@ville-gex.fr) Guy Juillard (guy.juillard@ville-gex.fr)

PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous

Patrice DUNAND, Maire

Personnel, Sécurité
et Administration

Christian PELLÉ, 1^{er} adjoint

Espaces publics,
environnement et travaux
Lundi et jeudi : 10h30 - 12h

Dominique COURT, 2^e adjoint

Affaires culturelles et Jeunesse
Mercredi : 16h - 18h
Jeudi : 9h30 - 11h30

Jérémy VENARRE, 3^e adjoint

Communication et transition
écologique Mardi : 18h30 - 20h

Véronique GILLET, 4^e adjoint

Logement
Mardi : 14h30 - 17h
Vendredi : 9h30 - 11h

Benoit CRUYPENINCK, 5^e adjoint

Économie locale
Lundi : 17h - 18h

Sandrine VANEL-NORMANDIN, 6^e adjoint

Aménagement, mobilités,
urbanisme
Jeudi : 9h - 17h

Gérard IVANEZ, 7^e adjoint

Actions éducatives et scolaires
Lundi : 14h30 - 17h30
Jeudi : 9h - 12h

Virginie ZELLER, 8^e adjoint

Solidarités
Lundi : 9h - 11h30
Jeudi : 9h - 11h30

Georges DESAY, 9^e adjoint

Associations et Sports
Jeudi : 17h - 19h

BLOC- notes

SERVICES MUNICIPAUX

Bibliothèque municipale Évasion

Lundi / jeudi / vendredi :
15h - 18h30
Mercredi : 9h30 - 11h30 /
15h - 18h30
Samedi : 9h30 - 11h30 -
04 50 41 86 92
bibliotheque@ville-gex.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Mairie, 77 rue de l'Horloge,
01170 Gex
Lundi, mardi, jeudi : 8h30 - 12h /
14h - 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h

Cinéma municipal Le Patio

51 avenue de la Gare, 01170 Gex
04 50 41 89 49 - www.cinegex.fr

Mairie

77 rue de l'Horloge BP 407
01174 Gex Cedex
Tél : 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr - www.gex.fr
Du lundi au jeudi :
8h - 12h / 14h - 18h
Vendredi : 8h - 12h / 14h - 17h

Piscine municipale

04 50 41 66 21
piscine@ville-gex.fr
Horaires consultables
sur www.gex.fr

Police municipale

Lundi et vendredi : 9h - 12h
Mercredi : 14h - 18h
04 50 42 63 09

Agenda



Sexe et jalousie

Vendredi 31 janvier, à 20h et samedi 1^{er} février, à 17h
Salle des fêtes

Théâtre de boulevard (comédie adulte)

Dans le cadre de la saison culturelle 24/25

Quand Bernard découvre que sa femme Jacqueline le trompe avec son ami Robert, il n'a plus qu'une seule idée en tête : se venger ! Sous un faux prétexte, il piège Robert et le met devant une alternative. Robert va alors déclencher une avalanche de quiproquos plus hilarants les uns que les autres. Il faudra finalement arriver à savoir lequel de ces deux sentiments mène le monde... le sexe ou la jalousie, ou peut-être les deux à la fois ?

Par la troupe locale Tous en Scène, d'après une pièce de Marc Camoletti.

➤ **Tarifs : 2 à 18 ans : 6€ / + de 18 ans : 10€ / Passeport Culture Jeune : 5€ - 04 50 42 63 29 - culturel@ville-gex.fr**

Show hommage à Johnny

Samedi 8 février, 20h30

Espace Perdttemps

Tout public

Dans le cadre de la saison culturelle 24/25

À travers un show grandiose, 16 artistes reprennent en live les plus grands succès de Johnny, accompagnés par des musiciens professionnels talentueux au parcours prestigieux pour certains, comme le grand bassiste Mishko M'Ba (qui a enregistré 2 albums avec Johnny) ou Cyprien Munier, ex-batteur des Rita Mitsouko. Sur scène, aucun sosie ni imitateur, mais des voix pleines et authentiques accompagnées par des musiciens de très haut niveau tous animés par une seule volonté : honorer la mémoire de Johnny Hallyday et tout donner le temps du spectacle, comme il nous a donné durant toute sa fabuleuse carrière.

➤ **Tarifs : 35€ / - de 12 ans : 20€**

Billetterie en ligne uniquement :

<https://www.billetweb.fr/hommage-a-johnny1>

Ooh ! Mon amour !

Samedi 15 février, 20h

Salle des fêtes

Tout public

Dans le cadre de la saison culturelle 24/25

De la convivialité, de la bonne humeur, une pointe d'humour, des arrangements « maison », tout est réuni pour passer une soirée inoubliable ! Préparez-vous à vivre une expérience musicale exceptionnelle qui promet d'éveiller vos émotions et de toucher votre cœur. Un nouveau concert dédié aux chansons d'amour classiques, humoristiques, dramatiques... surprises garanties ! Par le Pascal Pythoud Trio

➤ **Tarifs : 2 à 18 ans : 6€ / + de 18 ans : 10€ / Passeport Culture Jeune : 5€ - 04 50 42 63 29 - culturel@ville-gex.fr**

Thé dansant

Mardi 18 février, 14h30

Espace Perdttemps

Offert par le CCAS de la Ville aux Aînés

Animé par Danse Musette Passion

➤ **Inscriptions : ccas@ville-gex.fr - 04 50 42 63 01**

ETAT civil

Bienvenue à

Cody NYLANDER CIRAOLO	25.09.2024
Maddy LAUVERJAT POMMIER	14.10.2024
Giulia PIGNATELLI	23.10.2024
Milena SHAHINYAN	03.11.2024
Mohamed-Amin CHAKIR SOUISSI	09.11.2024
Olivier COQUILLAT MICO	19.11.2024
Ézequiel TORRES	28.11.2024
Léo AILLOUD BARREZUETA PALMA	28.11.2024
Mathys SERVAIS	29.11.2024

Tous nos vœux aux jeunes mariés

Hindou BAKO BOUKARI et Serge-Marie EGUE	26.10.2024
Marie MENICHINI et Bixente DON	09.11.2024
Juliette GOLEBIEWSKI et Stéphane MARTIAL	23.11.2024
Aline JARRY et Nicolas MASY	28.12.2024

Félicitations aux nouveaux pacés

Marie GUSTIN et Lucas CHAMPAGNAC	05.11.2024
Morgane JORDANA et Antoine BOURSIER	06.11.2024
Cécile CATOIRE et Gaël PEYREMORETE	26.11.2024
Noémie BROUQUIER et Vincent BOURGEOIS	28.11.2024
Hela CHERIF et Alexandre GALLOU	04.12.2024
Adeline LONGEON et Lounas BENAÏSSA	06.12.2024
Mélanie BERT et Djaffard HAMIDI	12.12.2024
Gaëlle AZAMBERTI et Fabien BICHOUX CHARPENAY	18.12.2024
Stéphanie BAHIER et Julian GOUPIL	31.12.2024

Condoléances aux familles de

Marc KLUJ	29.10.2024
Jérémy FUNK	30.10.2024
Auguste CROCHAT	07.11.2024
Yvette SANTERRE veuve LECLERCQ	14.11.2024
Gérard PAOLI	17.11.2024
Valentina MURADOVA divorcée KHECHINASHVILI	19.11.2024
Salim DIFLI	22.11.2024
Yvonne LIAUDET veuve BESOMI	23.11.2024
Christiane BUISSON divorcée CHARÉ	14.12.2024

Cérémonie des talents gexois

Judi 20 février

La Ville organise sa première cérémonie en l'honneur des talents gexois s'étant distingués en 2024 dans la pratique de leur sport et/ou de leur passion.

La municipalité a décidé d'organiser une soirée en leur hommage, l'occasion de les récompenser pour leurs exploits, leur notoriété, ou encore leur dévouement au sein d'un club ou d'une association de la Ville.

➤ *Sur invitation.*

Exposition-vente « Gex en briques »

Samedi 22

et dimanche 23 février

Sam. : 10h-18h

Dim. : 10h-17h

Espace Perdtemps

L'évènement, organisé en partenariat avec l'association Briques Valais revient pour la seconde année consécutive et plongera les visiteurs dans l'univers Lego®. De nombreux exposants présenteront leurs créations aux visiteurs et des animations originales seront proposées sur toute la durée du week-end.

➤ *Entrée : 5 € (gratuit pour les -12 ans)*



Olala ! La chorale cirque !

Mercredi 26 février, 16h

Salle des fêtes

Théâtre jeune public

Dans le cadre de la saison culturelle 24/25

Tessotte dirige sa chorale cirque d'une main de chef... malgré un pupitre rotatif, un adhésif trop adhérent et une trompette qui ne marche pas à la baguette. Du chaos à la note parfaite, elle tient la cadence ! Elle chute en grand écart, crée une explosion et enflamme sa chorale par des vocalises périlleuses. Un spectacle 100% fausses notes garanties !

➤ *Tarifs : 2 à 18 ans : 6€ / + de 18 ans : 10€ / Passeport Culture Jeune : 5€*

0450426329 – culturel@ville-gex.fr

Musical's : une vie de comédies musicales

Samedi 8 mars,

20h30

Espace Perdtemps

Tout public

Dans le cadre de la

saison culturelle 24/25

Les majestueux

Chœurs de France

nous font l'honneur de leur présence à Gex !

Leaders du chant choral dans le pays, les « Chœurs de France » sont 180 passeurs d'émotion, amateurs passionnés de musique, accompagnés de coaches vocaux et de musiciens professionnels.

Ils vous proposeront les plus grands succès français (Starmania, Les 10 Commandements, Résiste...) et internationaux (Mamma Mia, Grease, Flashdance...) et évoqueront ainsi toute une vie de comédies musicales. Un spectacle pétillant, émouvant et haut en couleur avec la participation de la troupe KDanse.

➤ *Tarifs : 2 à 18 ans : 11€ / + de 18 ans : 25€ / Passeport Culture Jeune : 8€ - 0450426329 – culturel@ville-gex.fr*



Loto

Samedi 15 mars, 20h30

Espace Perdtemps

Organisé par le Comité des œuvres sociales de la Ville

➤ *Ouverture des portes à 18h30*

Soirée lecture de poèmes

Vendredi 21 mars, 20h

École de musique

Suite à l'atelier d'écriture de poèmes des groupes scolaires organisé dans le cadre du Printemps des Poètes, la soirée de restitution sera ouverte à tous, l'occasion pour les élèves de présenter leurs créations au public.

➤ *0450426329 – culturel@ville-gex.fr*

Les Imagineurs

Samedi 22 mars, 10h15 et 16h

Salle des fêtes

Spectacle jeune public (dès 2 ans)

Par le CSC Les Libellules

Plongez dans un univers enchanteur où musique et théâtre d'objets se rencontrent pour créer une expérience unique. Myrtille et Fred, artistes audacieux, vous dévoileront les secrets de la mystérieuse entreprise Flouffe & Cie. Mais attention, Fred a perdu sa créativité et le Flouffe tant attendu est en danger ! Avec l'aide de Myrtille, il part en quête d'imagination pour créer le Flouffe le plus merveilleux du monde. Explorez un monde où l'imagination n'a pas de limites !

➤ *secretariat@cscleslibellules.fr – 04 50 28 34 17*

Ça balance terrible !



Vendredi 28 mars, 20h

Salle des fêtes

Tout public

Dans le cadre de la saison culturelle 24/25

La fougue intacte, revoici le charismatique Jean-Pierre Zoppetti dans son interprétation des grands classiques du swing et de la chanson française.

Ce nouveau spectacle dynamique du JPZ Jazz Quintet est un voyage qui relie la chanson française, le swing, le jazz et la pop, mordant Trenet et Sinatra, caressant Salvador et Nat King Cole, revisitant les Beatles, Sting, Stevie Wonder, Nougaro et bien d'autres...

La voix puissante et chaleureuse de Jean-Pierre Zoppetti est mise en valeur par son quintet dirigé par le jazzman Malcom Potter, véritable écrin feutré pour ce patrimoine musical que l'on trouve dans les greniers de nos mémoires.

➤ *Tarifs : 2 à 18 ans : 6€ / + de 18 ans : 10€ / Passeport Culture Jeune : 5€ - 0450426329 – culturel@ville-gex.fr*

ZWAZO production et YES - en accord avec LILENLER
Présentent



JOHNNY

HOMMAGE À



12
MUSICIENS SUR SCÈNE
EN LIVE !

YES
your event
solution

Lilenler

cnm Centre national
de la musique

ZWAZO
PRODUCTION